

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (à l'ég.).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'heure des comptes

On nous annonce que les postiers citent actuellement à comparaître à leur barre les principaux organisateurs de la grève des P. T. T. Ceux-ci auraient donc à répondre devant leurs victimes du mal qu'ils ont causé, des manœuvres hypocrites qu'ils ont employées, des mensonges éhontés dont ils usèrent pour tromper la masse de leurs camarades et les entrainer à leur suite. Cette revanche du sort évoque le souvenir d'événements trop pénibles pour qu'on ait le cœur d'en triompher. Mais elle est si féconde en bons enseignements qu'il est utile de la commenter.

Cela devait arriver. Cela prouve bien qu'il y a dans les choses de ce monde une justice immanente qui vient à son jour et à son heure... Oh ! nous ne souhaitons pas que les postiers accablent les Le Glé, les Lamarque et autres Subra, qu'ils les traînent aux gémonies ni qu'ils exercent contre eux je ne sais quelles représailles ! Notre désir d'équité n'a pas besoin pour être satisfait de cette sorte de symétrie dans le châtiment qui veut que personne n'échappe à la punition de ses fautes. Ce n'est pas à ces mesquines satisfactions que nous aspirons ! D'ailleurs il y eut partage de responsabilités dans ces événements. Si les meneurs abusèrent de la confiance de leurs camarades, ceux-ci auraient bien dû ne pas la leur accorder aussi facilement. Les uns furent coupables de trop de duplicité et les autres furent coupables de trop d'innocence. Ce que nous souhaitons, c'est que l'heure de la reddition des comptes étant venue pour les premiers, elle soit pour les autres l'heure de la réflexion, de la prudence et des sages résolutions. Alors, les événements d'aujourd'hui auraient vraiment d'heureuses conséquences...

Les postiers doivent être maintenant bien renseignés sur la sincérité des sentiments de ces hommes qui les ont poussés à cette folle aventure sans aucun souci des malheurs qu'ils risquaient de provoquer ! Ils croyaient avoir mis à leur tête des camarades dévoués, désintéressés, prêts à se sacrifier à la cause commune. Or, ils constatent qu'ils obéissaient à des cabotins et des bluffeurs qui les trompaient effrontément. Grisés de réclame, enivrés par cette malsaine popularité des meetings et des interviews, ceux-ci ne voyaient dans la grève postale qu'une occasion de parader, de phraser, d'épater la galerie et de se pousser au premier plan de l'attention publique.

Tout cela nous fut dévoilé par une polémique qui éclata au lendemain de l'échec final entre les dirigeants de la grève. Ils nous initièrent aux dessous de cette affaire et nous apprîrent ainsi qu'on machine une grève comme une pièce de théâtre. On n'a pas oublié ces histoires ; Lamarque, Le Glé et Subra voulant tromper les postiers sur l'ampleur du mouvement allèrent trouver Guérard, secrétaire du syndicat des cheministes. Ils le supplièrent de venir jurer aux postiers que la grève des chemins de fer allait éclater. Tous savaient bien que cela n'était pas vrai. Mais qu'importe ! Et Guérard, après hésitation, fit ce qu'on lui demandait. On se souvient que Patard, sollicité dans les mêmes conditions, vint au même meeting et devant 6.000 postiers déclara : « Assez de paroles ! Des actes ! Demain, la grève des électriciens sera chose faite. Je quitte à l'instant cette salle pour aller prendre les mesures nécessaires ! » Et il sortit au milieu des acclamations pour aller faire sa manille au café voisin. C'est le même soir que, pour frapper davantage l'imagination des postiers, Pauron jouait devant eux une révoltante comédie. Avec un appareil téléphonique, installé en plein meeting, il faisait semblant de transmettre l'ordre de grève aux quatre coins du territoire et feignait de recevoir des réponses d'adhésion enthousiaste.

Quand tout cela fut connu, quelle amertume ont dû ressentir les grévistes d'avoir suivi ces menteurs. La grande majorité des postiers était, sans aucun doute, de bonne foi. Ils étaient sincères dans leur erreur et, par là ils restent excusables. Mais les dirigeants, les chefs ne furent-ils pas indignes, eux qui froidement et méthodiquement dupaient leurs camarades et organisaient autour d'eux le mensonge et la fraude ?

Tels sont, en effet, ces hommes qui avaient l'audace de dénoncer la « fourberie » des parlementaires ; qui se présentaient comme les porteurs de vérité ; les libérateurs du « prolétariat postal. » Qu'on rapproche de ces faits les mésaventures du « camarade Patard » et l'on verra si nous n'avons pas raison de dire aux ouvriers qu'ils sont la proie d'une séquelle de fumistes.

Est-il possible que ces leçons soient toujours perdues ? Les travailleurs ne finiront-ils pas par comprendre que les hommes vraiment dévoués à leur cause ne sont pas ceux qui les flattent et les excitent ? Ceux-là sont au contraire leurs véritables exploités : exploités de leur confiance, de leurs enthousiasmes, de leurs espérances ; c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur en la conscience humaine !

Emile LAPORTE.

Un legs

Un legs de 150.000 francs, en général, cela ne se refuse pas. L'Académie française vient pourtant d'en refuser un.

M. Georges Esperonnier, légataire des 150.000 francs, avait renchéri sur M. de Montyon. Celui-ci laissait à l'Académie une large liberté de choix. M. Esperonnier a stipulé des conditions précises et assez fantaisistes, si précises et si fantaisistes que l'Académie a craint d'être victime d'une mystification posthume. D'après le testament, les prix fournis par les arrérages de ce capital devaient être décernés à des jeunes filles ou jeunes femmes âgées de moins de trente-cinq ans, Françaises, avec ou sans enfants. Ces lauréates devaient être prises parmi « celles qui, sans fortune ou avec de fort modestes ressources, auront su, au milieu des dangers de la vie, conserver leur dignité et leur réputation, et — ne fussent-elles pas absolument irréprochables — auront préféré à l'existence facile le labeur qui leur permet de ne démentir ni d'elles-mêmes, ni de leurs familles, ni de celui qu'elles aimaient ». Enfin, M. Esperonnier exigeait que les bénéficiaires de ses dons « eussent un réel mérite à échapper aux tentations dont est assaillie la femme pauvre, et que par conséquent, elles ne fussent pas absolument disgraciées de la nature ».

En outre, M. Esperonnier manifestait une préférence visible pour l'ouvrière laborieuse, mais amoureuse, qui peut dire comme une héroïne de Meilhac et Halévy : « Je suis une honnête fille, moi ; j'ai un amant. » L'Académie pouvait difficilement accorder son patronage à cette morale. Les prix de vertu, soit ! Mais les prix de moyenne vertu eussent un peu étonné, sous la Coupole !

Un Aviateur en 1494 !

On a découvert un précurseur de l'aviation, dont les exploits remontent à 1494. C'est à Pérouse que Giovan Battista Danti effectua à cette date un vol sur une distance représentant cinq cents mètres dans nos mesures modernes, paraît-il. Cette remarquable performance fut accomplie à l'occasion du mariage du fameux condottiere Bartolomeo di Alviano. Un historien du temps, Césaire Alessi, qui assista alors enfant au vol de Danti, a raconté que celui-ci, qui avait fait au préalable de nombreux essais secrets, dont un au-dessus de l'eau, s'élança d'une tour, traversa en volant la place San-Lorenzo pendant que le cortège

nuptial y défilait, et alla se poser sur la terrasse d'une maison. L'appareil rendait un sifflement aigu et strident, qui augmenta le saisissement des spectateurs.

Le professeur Oscar Salvanti, qui a fait de nombreuses recherches sur cette curieuse tentative, dit que Danti était évidemment un mécanicien extraordinairement habile. Son appareil n'était pas un simple parachute : il comportait deux grands ailes, qui étaient mues par un mécanisme spécial. La force musculaire d'un homme ne suffisait pas à les mouvoir directement. Les contemporains ajoutent que Danti dut interrompre son vol à cause d'une défectuosité de l'appareil, et que, cependant, il atterrit sans aucun brusquerie et sans se faire le moindre mal. Cette expérience eut le plus grand retentissement parmi les concitoyens de Danti, qui le surnommaient : « Dédale ».

La chaleur à New-York

Dans Riverside Drive, le parc fashionable de New-York, on rencontre dans les premières heures de la matinée, à côté de pauvres diables, des familles riches chassées de chez elles par la chaleur ; les hommes sans col ni chapeau, les manches de chemise retroussées et les femmes en vêtements légers et flottants. Les souffrances communes rapprochent étrangement les gens de toutes classes, et l'on voit les femmes de millionnaires assister de pauvres mères de famille qui ont fui leur galeas avec leurs babies pour chercher quelque soulagement au bord de l'Hudson.

On a installé sur les toits des hôpitaux des rangs de lits pour les malades et les infirmières.

La mode féminine est complètement bouleversée. Les dames, dans Broadway, portent des robes dites à la « mother Hubbard », vêtement flottant, d'une seule pièce sans col ni manches, dont usent les voyageuses dans les wagons-lits Pullman. Les gants sont bannis. Le chapeau a été remplacé par des voiles blancs et l'on ne porte plus que des chaussures de toile blanche.

RECLAME

La réclame qui est d'origine américaine, a, aujourd'hui, élu domicile dans les moindres coins du monde civilisé et de l'autre. On la trouve aux chutes du Zambèze, en plein Sahara, au pôle Nord !

Les manifestations de la réclame deviennent aussi chaque jour plus originales.

Un soir, au théâtre de Rotterdam, des spectateurs qui occupaient toute une rangée de fauteuils d'orchestre, gardèrent leur chapeau sur leur tête, quoique le rideau fût levé déjà depuis quelques minutes. De tous les côtés de la salle, des clameurs éclatèrent : « Chapeaux ! chapeaux ! » Alors, d'un même geste et en même temps, les vingt-trois messieurs se décoiffèrent, et on vit apparaître vingt-trois crânes chauves sur lesquels était peint en lettres majuscules le nom d'un nouveau fromage.

C'est assurément en Amérique que l'on ferait encore la plus ample moisson de réclames originales.

A Saint-Paul-Minneapolis, des plaques de cuivre taillées en forme de pieds nus sont encastrées dans le macadam du trottoir, et tous ces pieds d'hommes, de femmes, d'enfants, se dirigent vers la boutique voisine, qui est celle d'un marchand de chaussures.

Une des formes les plus ingénieuses de la réclame pour les débits de boisson, en Amérique, est le « free lunch ». En face du comptoir, sur une table, sont alignés des plats remplis de salaisons et autres aliments excitant à boire. Les salaisons sont gratuites, les boissons évidemment sont payantes. Les débitants, paraît-il, n'ont pas eu à se repentir de leur générosité.

INFORMATIONS

Espagne et Maroc

Situation calme à Melilla

La tranquillité est absolue. On aperçoit quelques groupes de Maures, mais leur attitude est calme. Le convoi de ravitaillement quotidien a lieu sans incident à l'aller et au retour. Les batteries espagnoles ont tiré quelques coups sur les douars.

La fusillade continue à Alhucemas

Samedi, depuis l'aube jusqu'à la tombée de la nuit, les Maures ont dirigé une fusillade continue et de fréquents coups de canon contre la place. Celle-ci a répondu par un feu lent, mais très efficace.

La fusillade de la part des Maures, a été plus vive que jamais ; aucun Espagnol n'a été atteint.

L'intervention de Moulaï-Hafid

Bouchta-ben-Bagdadi et Ben-Henet sont partis pour Tanger et Melilla, porteurs de l'ordre pour les tribus du Rif de cesser d'attaquer les Espagnols et de fournir des contingents pour constituer une méhalla dans le Rif. C'est le calme nécessaire pour permettre l'achèvement des négociations avec Madrid.

Le sultan a ordonné à Ben-Mouhaz d'aviser l'Espagne de l'envoi de cette mission et de demander la suspension de l'offensive du général Marina. Le sultan ajoute qu'il enverra dans le Rif toutes les troupes nécessaires pour le rétablissement de l'ordre.

Le conflit turco-grec

La note Turque

La deuxième Note turque à la Grèce ne correspond pas exactement aux analyses qui en ont été données dans les journaux occidentaux. Ce document vise surtout les agissements des agents grecs en Macédoine, auxquels la Turquie désire qu'il soit mis fin. Il enregistre en outre la déclaration du cabinet hellénique affirmant sa non-intervention dans la question crétoise, dont le règlement incombe aux puissances protectrices et à la Turquie.

La Note turque demande cependant le désaveu des agents grecs qui ont pu participer à la violation du « statu quo » du 27 juillet.

Le ton de la Note turque est ferme, mais il ne constitue pas un ultimatum, et le départ du ministre de Turquie à Athènes n'est plus envisagé.

M. Rhallys, président du conseil, a demandé un délai pour répondre à la Note turque.

La Garde du Drapeau

Malgré les efforts des puissances pour empêcher un conflit armé et ceux du gouvernement local pour calmer l'effervescence populaire, un nouvel incident vient de se produire à la Canée.

Tandis que les députés arrivaient, une bande de paysans armés entra dans la ville et occupa la forteresse pour garder le drapeau.

Exigences Turques inadmissibles

La « Neue Freie Presse » publie une interview du président du conseil de Grèce. M. Rhallys a déclaré que l'exigence de la Turquie concernant une renonciation formelle de la Grèce à tout intérêt en Crète contredit la déclaration faite au roi de Grèce par les puissances protectrices.

Pour tenir compte dans la mesure du possible des aspirations du peuple crétois, les puissances ont convenu de proposer au roi que, chaque fois que le poste de commissaire supérieur de Crète deviendrait vacant, le roi présenterait un candidat. Par conséquent, la Turquie, en critiquant l'action de la Grèce en Crète, prend position contre l'initiative des puissances desquelles le roi tient son mandat.

Les tirs sur l'« Iéna »

Les tirs qui se poursuivent sur le cuirassé « Iéna », à Toulon, légitiment les espérances de nos artilleurs de

marine. Les ravages produits par le feu des canons seraient désastreux en temps de guerre.

Dans les premiers tirs, dit un de nos confrères, le point visé était une des cheminées du « Iéna ». Le projectile atteignit la cheminée, et celle-ci n'opposa pas plus de résistance que ne ferait une feuille de papier à une balle de revolver. L'obus après avoir transpercé et emporté la cheminée, continua sa route comme s'il n'avait pas rencontré d'obstacle, et alla exploser sur la plage voisine.

Le deuxième projectile devait être tiré sur une des tourelles de l'« Iéna ». Il atteignit également son but et explosa, mettant la tourelle dans un tel état que « une heure après le coup », les parois étaient encore rouges de l'incendie produit et que l'on ne pouvait en approcher à deux mètres !

Un autre obus, envoyé sur un des étages inférieurs de l'« Iéna », eut une force d'explosion telle que des conduits électriques qui se trouvaient situés trois étages plus haut, furent pulvérisés.

Bref, il paraît résulter des premières constatations que la force pénétrante et la force d'explosion des projectiles modernes est telle que dans un combat toutes parties élevées du cuirassé, toutes celles qui émergent du caisson blindé, y compris les tourelles, ne résisteraient pas un quart d'heure à une destruction totale.

Il paraît également résulter des premiers coups que si le projectile dont nous nous servons donne bien comme pénétration et comme destruction tout ce qu'on attendait de lui, les plaques de protection, en un mot tout ce qui est défense, n'opposent pas toute la résistance qu'on avait calculée. Et ceci revient à peu près à dire que la victoire appartiendrait à celui qui tirerait les premiers coups de canon atteignant bien leur but.

Salon de l'aéronautique

Ainsi que nous l'avons indiqué, l'ouverture du Salon de l'Aéronautique qui se tiendra au Grand Palais des Champs-Élysées, se fera seulement le 25 Septembre prochain, afin que la plus grande durée de cette Exposition ait lieu durant le mois d'Octobre.

La clôture aura lieu le 17 Octobre mais elle pourra être retardée si les Expositants le désirent, le Comité de l'Exposition Internationale de Locomotion Aérienne ayant obtenu la prolongation de la concession qui lui a été donnée jusqu'au 31 Octobre prochain.

Violent tremblement de terre au Japon

Un violent tremblement de terre s'est fait sentir dans le Japon central, districts du lac Biwa, de Kioto et d'Osaka. La circulation est complètement suspendue sur les chemins de fer dans ces régions. La ville de Nagoya a été très ébranlée.

Par suite de l'interruption des chemins de fer et des lignes télégraphiques, les détails sont rares actuellement. Il y a 21 morts et 70 blessés signalés. Une partie de la préfecture de Chiga serait quasi détruite. Le volcan éteint Isuki se serait effondré près du cratère.

Des secousses ont été légèrement ressenties à Tokio.

LA SECOUSSE ENREGISTRÉE EN EUROPE

C'est évidemment la secousse terrestre du Japon qui a été enregistrée en Europe, comme nous l'indique le télégramme que voici :

« Berlin, 15 août. — Les appareils sismographiques de la station de Leibach ont enregistré hier une secousse sismique dont le centre était à plus de 10.000 kilomètres, et qui est la plus forte qui ait été signalée de tout l'été. Le tremblement de terre a commencé à 7 h. 56' 35" du matin, et a atteint son maximum à 8 h. 25' 44". »

L'observatoire d'Heidelberg, le sismographe a aussi enregistré une secousse sismique très violente d'une durée de 7 minutes, de 8 h. 10 du matin à 8 h. 17.

Les petits soldats

Le chiffre des jeunes gens de la classe 1907 incorporés en 1908 ayant une taille inférieure à 1 m. 54 déclarés bons pour le service armé, a été de 1.820 ; celui des ajournés de la classe précédente déclarés bons pour le service armé en 1908 a été de 319, soit au total 2.139.

C'est dans la taille comprise entre 1 m. 65 et 1 m. 66 que se trouvent le plus grand nombre de ces jeunes gens inscrits 20.134.

Presque la moitié du contingent, exactement 157.811 hommes se trouvent compris entre les tailles 1 m. 62 et 1 m. 71.

Si nous examinons la taille par département nous trouvons le classement suivant quant au nombre d'hommes fournis dans les tailles extrêmes :

Hommes ayant moins de 1 m. 45, 431. La Seine se place en tête avec 39 hommes ; puis viennent le Nord, 35 ; Vaucluse, 22 ; Vosges, 17, Pas-de-Calais, 17 ; Corse, 17 ; Ile-et-Vilaine, 14 ; Savoie, 12, Côtes-du-Nord, 11 ; Manche, 10 ; Aisne, 10, etc.

Hommes ayant plus de 1 m. 85, 524. Le Nord se place en tête avec 184 hommes, puis viennent la Seine, 74 ; la Gironde, 47 ; Var, 15 ; Meurthe-et-Moselle, 13 ; Seine-et-Oise, 12 ; Manche, 12, etc.

C'est le département des Basses-Alpes qui a présenté le plus petit conscrit avec une taille de 1 mètre. Suit de près le département de la Marne avec un conscrit de la taille de 1 m. 05.

C'est le département de la Somme qui a présenté le conscrit le plus grand, avec une taille de 2 mètres, suivi de près par le département de la Haute-Saône avec un conscrit ayant une taille de 1 m. 98.

Le dernier port de guerre anglais

Le Berliner Tageblatt publie sous ce titre l'article suivant :

« Quand on considère les puissants progrès que l'Égypte septentrionale a faits sous l'administration anglaise, et en particulier le surprenant développement des deux ports d'Alexandrie et de Port-Saïd, on est frappé du contraste que présente Suez, que les Anglais paraissent délaisser.

Suez est encore aujourd'hui une petite ville peu agréable de quelques mille habitants ; elle n'a pas encore de port, les navires amarrent dans la rade ouverte et la ville n'a pas encore de communications directes avec le Caire ou Alexandrie, si bien qu'il faut une demi-journée pour arriver à Suez. Cependant, les Anglais ont eu un jour l'intention de faire de Suez une base maritime importante, ainsi qu'en témoignent les machines et les docks de Port-Tewfik qui est à environ trois kilomètres de Suez. Mais depuis quelques années, les travaux sont arrêtés, et les Anglais, après mûre réflexion, n'ont pas paru trouver là ni un entrepôt de charbon, ni une base navale suffisante.

Malgré tout, il faut aux maîtres de l'Égypte et du Soudan une place où non-seulement les vaisseaux de guerre puissent s'approvisionner, mais encore où l'on puisse embarquer et débarquer des troupes pour le cas où le canal de Suez serait fermé pour une raison quelconque, et où il serait nécessaire d'avoir promptement des troupes provenant ou à destination des Indes.

Après de longues recherches, le choix s'est arrêté sur Port-Soudan. Depuis tantôt cinq ans, les Anglais sont en train de se créer là un nouveau port sur le chemin des Indes, et Port-Soudan est devenu un point d'appui pour les vapeurs de la plus grande partie des Grandes Compagnies de navigation.

L'entrée du nouveau port de guerre anglais n'a pas plus de 80 mètres de large, puis la baie s'élargit jusqu'à 1 000 et 1 200 mètres ; partout, l'eau est assez profonde pour les plus grands vapeurs. Un chemin de fer se dirige sur Berbère, d'où partent deux lignes, l'une vers Alexandrie et l'autre vers Khartoum.

» Dès que les baraquements vont

être terminés, on amènera les troupes anglaises destinées à parer à toute éventualité.

Vingt-sept millions et demi au fond de la mer

La question du jour en Hollande est la nouvelle tentative faite pour retrouver au fond de la mer, dans le Zuyderzee, un trésor de 27 millions et demi, qui s'y trouve englouti depuis cent dix ans, à la suite du naufrage du vaisseau de guerre anglais « Lutin », qui se produisit le 9 octobre 1799.

Le « Lutin » transportait à Hambourg des lingots d'or et d'argent pour une valeur de 30 millions de francs. Ce trésor était expédié par le cabinet britannique pour remédier à une crise financière. Ce précieux chargement avait été assuré pour 25 millions. Le gouvernement hollandais, aidé par la France, tenta de repêcher l'immense richesse ; mais une violente tempête recouvrit le vaisseau naufragé d'une épaisse couche de sable, et en dépit des efforts les plus opiniâtres on ne put l'en débarrasser. Il faut donc renoncer à l'entreprise.

Lorsque la paix fut rétablie en Europe, le roi de Hollande abandonna ses droits sur le navire naufragé au roi d'Angleterre, qui, à son tour, les céda à la Compagnie du Lloyd. Cette dernière ne se découragea pas, et, en 1820, elle renouela les tentatives jusqu'à infructueuses des gouvernements hollandais et anglais. Après un long et laborieux travail, la Compagnie du Lloyd parvint à retirer des flancs du navire submergé 198 lingots d'argent et 1.500 lingots d'or d'une valeur de 2 millions 500.000 francs. Malheureusement, les bancs de sable se reformèrent et les recherches furent abandonnées.

Depuis cette époque, aucune tentative n'avait été faite, et on semblait avoir renoncé pour toujours à reprendre à la mer le trésor qu'elle avait englouti. Or, voici que les millions du « Lutin » sont remis à l'ordre du jour grâce à l'ingénieur Lake, qui a conçu le projet de recommencer les recherches. Il a du reste l'assurance de réussir. Dans ce but, l'ingénieur Lake a formé une Société et s'est fait céder à prix d'argent les droits de propriété que la Compagnie du Lloyd avait encore sur le « Lutin ».

L'ingénieur Lake a inventé un appareil composé d'un vaste caisson flottant, à la carène duquel sont fixés les organes destinés à être mis en contact avec le fond de la mer. Ce sont des tubes assemblés et combinés de telle sorte que, en vingt-quatre heures, ils pourront aspirer environ 40.000 tonnes de sable. A l'extrémité de ces tubes se trouve la chambre des plongeurs, toute construite en fer. Cette chambre repose sur des roues à crans qu'un moteur spécial met en mouvement, de telle sorte que les plongeurs peuvent déplacer cette chambre à volonté, la faire courir au fond de la mer, et activer leurs recherches en les facilitant.

L'ingénieur Lake a la ferme conviction de repêcher les millions qui sont encore dans les flancs du « Lutin ». Son engin sera utilisé ensuite pour la pêche des perles et des richesses connues et inconnues qui se trouvent dans la profondeur des mers.

Petites Nouvelles

M. Clemenceau est allé déjeuner dimanche, à Marienbad, avec le roi Edouard.

Un requin, mesurant 3 m. 20 et pesant 300 kilos, a été capturé dans la baie de Quiberon, par l'équipage du yacht Zig Zag.

La statue d'Alfred de Vigny a été inaugurée dimanche, à Loches, sous

la présidence de MM. Alfred Capus et Trouillot. Le poète tourangeau Chollet a lu une ode.

On télégraphie de Saïgon que deux journaux français du Tonkin sont actuellement poursuivis sous l'inculpation de publication de fausses nouvelles d'un caractère alarmiste et séditieux.

Dimanche, à Besançon, sous la présidence du général Brun, ministre de la guerre, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire du général Jeanningros, surnommé le Bayard des Zouaves.

L'aéronat « Clément-Bayard », acheté par l'Angleterre, fera le raid Paris-Londres vers la fin du mois. Tout est prêt à Londres pour le recevoir.

Quelques capitalistes allemands ont intéressé des habitants de Toronto à un vaste plan de colonisation allemande des provinces d'Alberta et de Saskatchewan. On compte sur 20.000 colons allemands.

Le corps du malheureux puisatier, M. Durousoy, de Cuvergnon (Oise), enseveli à 30 mètres de profondeur, a été découvert par les sapeurs du génie après neuf jours de recherches.

L'Anglais Westlake, parti pour tenter la traversée de la Manche sur une planche, a échoué dans sa tentative. Après que les vagues l'eurent ballotté en tous sens pendant une bonne quinzaine d'heures, la marée clémentine l'a rejeté épuisé sur la côte, non loin de son point de départ.

CHRONIQUE LOCALE

Pas de surmenage

La question du départ d'un bataillon de Cahors au profit d'une petite ville de la région reviendrait-elle sur le tapis ?

Notre ami Cathary, de la *Dépêche*, qui semble renseigné, fait entendre à ce sujet une vigoureuse protestation à laquelle, certes, nous nous associons de tout cœur.

Ces jours derniers, le médecin inspecteur du 17^e corps d'armée est venu à Cahors pour faire une enquête sur les causes de l'épidémie de typhoïde qui sévit au 7^e.

De l'enquête il résulte que cette épidémie serait d'ordre hydrique, et de là à conclure que l'eau de Cahors n'est pas bonne, il n'y aurait qu'un tout petit raisonnement à faire, si l'épidémie avait fait des victimes parmi la population.

Heureusement, il n'en est rien et si quelques cas ont été constatés, c'est à la caserne.

Au surplus, nous croyons savoir que le rapport médical indiquera nettement que le surmenage des troupes serait, seul, le principal facteur de l'épidémie.

L'excellente eau que nous avons à Cahors ne serait-elle pas, pour rien dans l'épidémie ?

Il ne faut donc rien exagérer : aussi, comme le dit Cathary, il ne faut pas permettre à nos voisins de tirer argument de quelques cas de typhoïde pour obtenir ce qu'ils demandent depuis longtemps, à savoir, un bataillon du 7^e.

Et la première recommandation à faire aux chefs qui commandent notre excellent régiment d'infanterie, c'est de ménager les petits soldats qui quoique robustes et vaillants ne sont pas de fer.

Pas de surmenage : tout le remède est là.

L. B.

Encore l'eau bouillie

De la *Dépêche* :

Nous tenons pour certain que l'autorité militaire va ordonner aux soldats, du moins à la caserne, l'usage exclusif de l'eau bouillie comme boisson. Nous avons démontré une fois déjà l'inutilité de cette mesure, qui n'empêchera nullement les soldats de boire de l'eau fraîche aux robinets au moment de leur toilette et en ville chez les limonadiers ou les particuliers.

Mais il faut que l'autorité militaire sache surtout que l'épidémie qui a commencé de sévir, et qu'il est facile d'empêcher, n'a nullement pour cause l'impureté de l'eau de la fontaine des Chartreux, puisque la population civile est indemne, mais uniquement le surmenage imposé à deux reprises aux soldats.

L'excès de fatigue est — et les médecins militaires le savent bien — un des plus gros facteurs de la typhoïde. En supprimant la cause, on supprimera l'effet.

Mérite agricole

Par décret de M. le Ministre de l'Agriculture, sont nommés dans l'ordre du Mérite agricole :

Officiers :

MM. Iches (Charles), horticulteur-viticulteur à Cahors ;
Rieux (Antoine), propriétaire-agriculteur à Sarrazac.

Chevaliers :

MM. Bessot (Laurent), professeur au collège de Figeac ;
Bouloumié (Adam), propriétaire-viticulteur à Parnac ;
Brél (Elie), cultivateur à Réveilhac, C^{te} d'Alvignac ;
Bru (Jacques), fermier-agriculteur à Marcihaac ;
Lacam (Frédéric-Antoine), propriétaire-viticulteur à Ceint-d'Eau ;
Métadié (Antoine-Gontran), commis principal des Ponts et Chaussées, adjoint au maire de Gourdon ;
Treille (Jean dit Louis), propriétaire-agriculteur à Payrignac ;
Tulet (Eugène), propriétaire à Cahors ;
Vignals (César), propriétaire-viticulteur à Figeac.

Nos félicitations aux nouveaux promus.

Institut agronomique

L'officiel du 10 août publie la liste des élèves de l'institut agronomique ayant obtenu en 1909, le diplôme d'ingénieur agronome.

Dans cette liste nous sommes heureux de relever le nom de notre compatriote M. Feyret, Gabriel, ancien élève du lycée Gambetta qui est reçu avec le numéro 39 sur 75.

Nos félicitations à notre jeune compatriote.

Certificat d'aptitude professionnelle

A la suite des examens passés à Toulouse au mois de juillet dernier, M. Fabiani, caporal rengagé au 7^e régiment d'infanterie, a obtenu le certificat d'aptitude professionnelle pour les emplois de Commis des affaires civiles de l'Indo-Chine ; Commis des Douanes et régies de l'Indo-Chine et de Commis des affaires indigènes à la Côte Occidentale d'Afrique.

Félicitations.

Boîtes aux lettres de la gare

L'administration des Postes a fait construire, sur la gauche du bâtiment principal de la gare, un entrepôt en maçonnerie destiné à remplacer la guérite en bois située à droite et à l'intérieur.

Dans ce nouvel entrepôt, qui sera

inauguré prochainement, ont été aménagées deux boîtes aux lettres dont les ouvertures donnent : l'une sur les quais (voyageurs) et l'autre sur la cour extérieure (public).

C'est désormais dans cette dernière boîte que le public devra déposer les lettres et cartes qu'il porte à la gare, étant donné que la boîte en fonte, précédemment installée dans ladite cour, a été transférée place Victor Hugo.

Comice agricole du canton Nord

Le Comice agricole du canton Nord de Cahors a eu lieu dimanche, au siège du Comice, à Espère.

Malgré la lourde chaleur, les propriétaires avaient conduit de nombreux lots de bœufs et plusieurs machines agricoles.

Les opérations du concours eurent lieu dès 2 heures et à 4 heures de l'après-midi elles étaient terminées : la distribution des récompenses eut lieu aussitôt.

M. Morin, chef de cabinet de M. le Préfet du Lot, assisté de MM. Simon, vice-président du Comice ; Rigal, maire et Bergues, adjoint ; Quercy, professeur d'agriculture et de nombreux agriculteurs présida cette cérémonie.

Après quelques paroles de bienvenue prononcées par M. Simon, le sympathique vice-président, M. Morin en excellents termes remercia les membres du Comice de l'accueil chaleureux qui lui a été fait.

Il est heureux de se trouver au milieu de vaillants agriculteurs du Quercy qui, comme ceux de tout autre région placent leurs espérances, non pas dans les chimériques projets des rêveurs, non pas dans les sophismes des bâtisseurs de quelque société future, mais dans le loup qu'ils possèdent et qui deviendra le bien de famille protégé par le législateur.

Le législateur s'en est bien rendu compte ; il a reconnu ce qu'il était dans nos campagnes qu'il fallait chercher la vraie souche de la Société française, et que c'était cette souche qu'il fallait protéger. Aussi le projet de loi adopté par le Sénat sur la constitution d'un bien de famille insaisissable est-il sur le point d'aboutir.

Cette réforme essentielle, vitale pour la petite propriété, est une mesure de protection salutaire pour elle. Le succès de l'agriculture n'est en effet dû qu'à la persévérance des agriculteurs, mais pour y arriver il faut éviter l'abandon de la terre.

La constitution du bien de famille nécessaire, en affranchissant l'ouvrier des champs des pratiques usurières, aura pour effet de le fixer en l'attachant au coin de terre où il est né et où naîtront ses enfants. Cette réforme aura également pour effet de faire revenir dans le cadre de leur enfance ceux qui, illusionnés par un mirage trompeur, s'en sont trop précipitamment éloignés.

Applaudissons donc, messieurs à cette réforme si nécessaire parce qu'elle est une loi de protection de la famille et de la petite propriété.

M. Morin termine son excellente allocution en promettant aux agriculteurs, le concours toujours dévoué de l'administration préfectorale.

De vifs applaudissements soulignent à plusieurs reprises les bonnes paroles du distingué chef de cabinet qui est vivement félicité.

M. Quercy, le dévoué professeur d'agriculture prend ensuite la parole.

Avec la compétence qui est si appréciée de tous les agriculteurs, il fait la critique du concours et donne aux agriculteurs assemblés de judicieux conseils sur l'élevage des moutons.

Il constate qu'il y a néanmoins progrès sur les concours précédents et il souhaite vivement, il espère qu'avant

peu, de meilleurs résultats seront obtenus.

Les bonnes paroles du dévoué professeur sont vivement applaudies.

Puis il a été procédé à la lecture du palmarès.

Ajoutons que durant le concours, un excellent orchestre a fait entendre plusieurs morceaux, puis après la distribution des récompenses, un bal très animé a eu lieu sur la place, au milieu de l'entrain et de la gaieté générale.

Excellente fête dont nous félicitons les organisateurs.

L. B.

Grandes manœuvres

Les troupes qui doivent prendre part aux manœuvres d'automne du 17^e corps, sous la haute direction du général Michel, opéreront leurs mouvements de concentration ainsi qu'il suit :

33^e division d'infanterie (Général Bruneau)

Etat-major de la 33^e division, quartier général à Valence-d'Agén, le 7 septembre.

Etat-major de la 65^e brigade à Auvillars, le 7 septembre.

7^e d'infanterie partant de Cahors le 4 septembre pour se trouver à Valence-d'Agén le 7 septembre.

9^e d'infanterie, en garnison à Agén, n'aura pas de mouvement préparatoire à exécuter.

11^e d'infanterie venant de Montauban sera à Auvillars le 7 septembre, après avoir pris au passage le bataillon de Castelsarrasin.

20^e d'infanterie partant de Montauban et de Marmande sera le 7 septembre à Francescas et Nicolas-de-la-Grave.

Le 10^e dragons venant de Montauban quittera le 7 septembre à Castelsarrasin, Bardigues et St-Aignan.

Le 18^e régiment d'artillerie fournira deux groupes qui partiront de Toulouse le 5 septembre pour cantonner à Valence-d'Agén et Auvillars le 7 septembre.

Le groupe fourni par le 24^e d'artillerie quittera Tarbes le 2 septembre et sera rendu à Agén le 7 septembre.

Quant à la compagnie divisionnaire du génie, elle sera transportée en chemin de fer de Montpellier à Valence-d'Agén.

Probité

M. Mazilié, ouvrier maçon, demeurant rue Traversière-Labarre, a trouvé sur le boulevard une montre qu'il tient à la disposition de son légitime propriétaire.

Nos félicitations à M. Mazilié.

Situation agricole

L'Officiel publie d'après les rapports des professeurs d'agriculture la situation agricole en France.

Voici pour le Lot :

Les céréales promettent des rendements satisfaisants en grains et paille. Les conditions climatiques ont été favorables aux cultures sarclées dont les apparences actuelles sont très satisfaisantes. Les secondes coupes des prairies compenseront en partie le déficit de la première récolte qui est très faible. Au vignoble, la coulure et l'oïdium ont causé des dommages notables. La production fruitière promet d'être très bonne, notamment en ce qui concerne les prunes et les noix.

Foire du 14 août 1909

La foire du 14 août a été médiocre. Les prix des animaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs de boucherie vendus de 40 à 42 fr. les 100 kilos. Bœufs de travail, de 850 à 1.000 fr. la paire.

Bouillons, de 450 à 600 francs la paire ; vaches, de 250 à 600 francs la paire ; veaux, de 1 franc à 1 fr. 10 le

kilo ; porcelets de 25 à 45 francs la pièce ; moutons gras, vendus à 0,85 le kilo ; agneaux, de 0,90 à 0,95 le kilo ; brebis d'élevage, de 35 à 40 fr. pièce.

Marché. — Volaille grasse, 0,75 le demi kilo ; poulets, 0,80 ; dindes, 0,70 ; canards, 0,70.

Lapins ordinaires 0,45 le demi-kilo. Œufs, 0,80 la douzaine.

Halle. — Blé, 19 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 4,75. Oignons, de 6 à 8 fr. ; petits canards, de 3 à 4 fr. la paire.

Gramophone

Mercredi, jeudi, samedi et dimanche, audition au Grand Café Divan du Gramophone.

Les meilleurs morceaux des grands répertoires seront entendus, et chaque soirée le programme est nouveau.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 16 Août, 2 h. 35 s.

Noyés

Deux soldats en faisant les manœuvres de garnison près de Dijon, se sont noyés pendant la baignade.

Fillette criminelle

Le parquet d'Autun a arrêté une fillette de 16 ans, habitant Chagny, qui a avoué avoir étranglé son frère âgé de 3 mois.

M. Chéron à Cherbourg

M. Chéron, actuellement à Cherbourg, a continué ce matin son enquête sur l'empoisonnement des soldats.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 17 Août, 1 h. 45 s.

Agression

Des automobilistes ont assailli un douanier, près la frontière de Belfort, l'ont blessé grièvement à coups de fusil, puis ont disparu.

En Crète

Les forces navales internationales actuellement en Crète attendent l'arrivée du cuirassé français « Victor Hugo » pour procéder à l'enlèvement du drapeau grec.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^o

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n^o 569 du 14 Août 1909

Couverture : Sommer qui vient de battre le record de durée en aéroplane.

Frontispice : Le meeting de Deauville. L'arrivée du prix de Honneur.

Ce qu'il faut emprunter aux oiseaux, par H. Petit.

Un village d'aviateurs, par Marcel Viollette.

Sommer bat le record de la durée. Mémoires d'un déshérité, par Ernest Paul dit Faber.

La rentrée des Machines Multiples, photographies.

La Gorge en Alpinisme, par Georges Casella.

Le Championnat de Paris d'Avion.

Le meeting de Deauville, par Stuart (nombreuses photos).

Conseils pour la natation, par Jappy Wolfe.

FEUILLETON DU Journal du Lot 16

LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DEROSNE

IV

Le père de Marguerite

Je fus arrêté pour faux, jugé, reconnu coupable, et condamné à la transportation à vie. Ne tremble pas, enfant, ne pâlis pas ainsi ! Tu as dû entendre souvent, avant aujourd'hui, murmurer autour de toi quelque chose de ce genre. Il vaut autant que tu saches toute la vérité. Je fus transporté pour la vie, Marguerite, et pendant treize ans je supportai les fatigues réservées aux malheureux et coupables esclaves de l'île de Norfolk (c'était, à cette époque, l'endroit où mes pareils étaient envoyés de préférence) ; et au bout de ces temps, ma conduite ayant satisfait mes gardiens, le gouverneur me fit comparaître devant lui, me donna un congé et me renvoya en me disant que j'étais libre. Libre, avai-je dit ; mais le monde me parla bientôt autrement. J'étais un

forçat, un gibier de galères, et je n'avais plus le droit de lever la tête parmi les honnêtes gens.

Je ne pus endurer cela, ma fille. Peut-être un homme meilleur eût-il persévéré en dépit de tout et fini par imposer silence aux préjugés du monde. Mais moi je ne pus pas. Je succombai à l'épreuve et je m'abaisai de plus en plus. Toutes les disgrâces qui m'ont accablé, tous les malheurs que j'ai supportés, tous les crimes que j'ai commis, je les impute au même homme.

Marguerite s'était relevée. Elle se tenait devant son père, pâle, sans respirer, les lèvres entr'ouvertes et le sein agité.

— Dis-moi son nom, père, murmura-t-elle ; dis-moi le nom de cet homme.

— Pourquoi veux-tu savoir son nom ?

— Peu importe pourquoi, père ; dis-le moi ! dis-le moi !

Elle frappa du pied tant son émotion était violente.

— Dis-moi son nom, père, répétait-elle avec impatience.

— Son nom est Henri Dunbar, répondit Wentworth. Il est le fils d'un riche banquier. Au mois de mars dernier, j'ai vu dans les journaux l'annonce de la mort de son père. Son oncle est mort il y a dix ans et il héritera de la fortune du père et de l'oncle. Le monde lui a souri. Il n'a jamais souffert, lui, de ce faux pas dans la vie qui causa ma perte.

Il va revenir de l'Inde, je pense, et il verra le monde à ses pieds. Il sera riche à millions, j'imagine ; malédiction sur lui ! Si mes souhaits sont exaucés, chacune des guinées qu'il possède se changera en scorpion pour le piquer et le torturer.

— Henri Dunbar ! murmura Marguerite en elle-même ; Henri Dunbar ! Je me souviendrai de ce nom !

V

La rencontre

Quand les aiguilles de la petite pendule hollandaise que Marguerite avait dans sa chambre marquèrent trois heures moins cinq, Wentworth se leva et prit son chapeau sur une table.

— Vas-tu sortir, père ? demanda la jeune fille.

— Oui, je vais à Londres. Celane veut rien pour moi de rester trop longtemps assis sans rien faire. Les mauvaises pensées viennent assez vite en tout temps, mais elles reviennent plus vite quand on n'a qu'à tourner ses pouces. Ne prends pas cet air effrayé, ma fille ; je ne vais faire aucun mal. Je sors pour flâner, et peut-être que la chance me favorisera en me faisant gagner quelques shillings à l'aide de n'importe quel travail qui s'offrirait à moi.

— Je préférerais te voir rester ici, cher père, dit gentiment Marguerite.

— Sans doute, mon enfant ; mais je te

dis que je ne puis pas, je ne tiens pas en place cette après-midi. J'ai parlé de choses qui échauffent toujours mon cerveau. Ma sortie n'amènera aucun mal, ma fille, je te le promets. Ce qui peut arriver de pire, c'est que j'aie m'assois dans une taverne, y boire un verre de gin à l'eau et lire les journaux. Il n'y a rien de bien criminel en cela, n'est-ce pas, Margot ?

— Non père, et je voudrais que tu t'amuses toujours ; mais tu rentreras bientôt, hein ?

— Qu'entends-tu par bientôt, ma fille ?

— Avant dix heures. Mon ouvrage sera fini vers ce moment et je te préparerai un bon petit souper.

— Alors, c'est convenu, je serai de retour ce soir avant dix heures. Je t'en donne ma parole.

Il tendit la main à Marguerite, l'embrassa sur les deux joues, prit sa canne dans un coin et sortit.

La fille le suivit de l'œil par la fenêtre ouverte, pendant qu'il remontait l'étroite rue au milieu des groupes d'enfants réunis ça et là au milieu de ce chemin poudreux.

— Que Dieu ait pitié de lui et l'éloigne de tout mal, murmura Marguerite joignant les mains et regardant toujours son père qui disparaissait.

Wentworth fit sonner l'argent qu'il avait dans la poche de son gilet en se dirigeant vers la gare. Il n'avait pas

grand chose : quelques six pence et demi-pence, juste assez pour payer un billet de troisième classe, aller et retour, et son verre de gin à l'eau dans une taverne de Londres.

Il arriva à la station trois minutes avant le départ du train et prit son billet.

A trois heures et demie il était à Londres.

Mais comme il n'avait aucun but, pas d'amis à visiter et pas d'argent à dépenser, il ne se pressa pas de quitter la gare.

Il détestait la solitude et le calme, et dans cette gare encombrée de monde, il y avait du bruit, de l'animation, de la variété en tout genre, et on ne payait pas pour voir.

Il se promena de long en large sur la plateforme, regardant les facteurs, affairés et les voyageurs pressés qui couraient en tous sens.

Il s'appuya ensuite contre le montant d'une porte, et regarda les cabs qui arrivaient à la gare les uns après les autres et déchargeaient ce qu'ils amenaient.

Il avait assisté à l'arrivée d'un grand nombre de voyageurs lorsque son attention fut tout à coup attirée par un petit vieillard pâle, maigre, à vue basse, ayant l'air faible mais actif, qui descendait d'un cab et donna à un facteur son petit porte-manteau en cuir noir.

Cet homme était Wilmot, le vieux

commis de confiance de la maison Dunbar.

Wentworth suivit le vieillard et le facteur.

— Qui sait si c'est lui, se dit-il tout bas. Il y a de la ressemblance, oui, il y a certainement de la ressemblance, mais après un si grand nombre d'années, je ne crois pas que je pourrais le reconnaître. Et pourtant cet homme me le rappelle. Je vais en tout cas ne pas perdre de vue ce vieillard.

Wilmot était arrivé à la gare environ dix minutes avant le départ du train. Il fit quelques questions à un facteur et lui confia son porte-manteau pendant qu'il allait prendre son billet.

Je sais tout

Sommaire du n° 55 du 15 Août
 Frontispice : L'aviateur Blériot.
 Tous les peuples font leurs comptes, par André Tardieu.
 La rose du Rajah, nouvelle inédite de J. Joseph-Renaud.
 Le bilan de la conquête de l'air, par P. Painlevé membre de l'Institut.
 Hors texte en trois couleurs : Wilbur Wright volant au croisésole au Camp d'Avours, par Georges Scott.
 Les Oliviers, poésie inédite de Ed. Beaufrès.
 Au pays où chasse Roosevelt.
 Page comique. L'esprit à l'étranger : Qui veut trop prouver... ou le joueur entêté, par Bateman (The Bystander).
 La Légion d'Honneur Féminine, par Charles Torquet.
 La Guerre du Feu (suite), roman inédit, par J. H. Rosny aîné.
 Arts : Portraits officiels, Figures réelles, par Henri Cain.
 Les gaités du Sport, par Franc Nohain.
 La veille du bonheur, pièce inédite en un acte, de François de Nion.
 Mementos de l'Actualité, par Jacques des Gachons.

Femina

Sommaire du n° 206 du 15 Août
 Dans ce numéro ! Quatre pages consacrées aux Sports Aériens !
 Illustrations en couleurs, texte de Madame Louis Blériot.
 Conversion. La Comtesse de Lambert sur l'Aéroplane de Wilbur Wright.
 Frontispice. Portrait de Madame Louis Blériot.
 Enfin Hélène Dufau est décorée, par S. d'A.
 Un roman d'amour à la cour d'Espagne, par Hélène Avryl.
 La ceinture à la mode, par Fl.
 Les Champs et les Bêtes, par Marcel Prévost de l'Académie française.
 La Femme dans la Vie : l'Assistance par le travail, par Lucie Faure Goyau.
 Les concours du Conservatoire, par Reynaldo Hahn.
 Au Jardin, poésie de Madeleine Paul.
 Le devoir de plaie, par Abel Bonnard.
 A tire d'ailes, par Madame Louis Blériot.
 Parlons un peu chapeaux, par Marie Anne L'Hourenx.
 Mademoiselle Henvolmans, 1^{er} second grand prix de Rome, par S. d'A.
 Une domptesse de 12 ans, par R. S.
 Une Espagnole Princesse Hindoue, par R. S.
 Une vraie jeune fille. Roman inédit, par Maurice Vaucaire et Marcel Laguet.

Arrondissement de Cahors

Frayssinet-le-Gélat
Fête locale. — Voici le programme des fêtes qui auront lieu les samedi et dimanche 21 et 22 août :
 Le samedi, à quatre heures, arrivée de la musique, à huit heures, tour de ville en musique ; de sept à dix heures, distribution des bouquets ; de deux à quatre heures, jeux divers : rat de croquette, jeu de la cruche, jeu des croquants, jeu de la ficelle ; à quatre heures, courses de bicyclettes, distance à parcourir 10 kilomètres (le droit d'inscription est fixé à 1 fr. 50 ; pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au directeur de la course, M. Prosper Segol, mécanicien) ; de six à huit heures, bal champêtre ; à neuf heures, brillant feu d'artifice et retraite aux flambeaux, départ du ballon « Frayssinet-le-Gélat » ; à dix heures, grand bal, bataille de confetti.
 Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.
 Le comité des fêtes ne répond pas des accidents.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira vendredi 20 août, à 4 heures de l'après-midi.
Réponse à une adresse. — M. le préfet du Lot vient d'adresser à M. le docteur Bex, maire de Saint-Simon, président du Conseil d'arrondissement, la lettre suivante :
 « Monsieur le Président du Conseil d'arrondissement,
 M. le préfet du lot a transmis à M. le Président du conseil, ministre de l'intérieur, l'Adresse de félicitations au gouvernement émanant des membres du Conseil d'arrondissement de Figeac, réunis hors séance, à la date du 2 août courant. Je vous prie d'être auprès de Mes-

sieurs vos collègues du Conseil l'intéressé des meilleurs remerciements du gouvernement qui a été très touché de cette manifestation. »
A propos de l'ouverture de la chasse. — La nouvelle que l'ouverture de la chasse était retardée au 29 août a été accueillie, avec un mécontentement général par tous les chasseurs de la région. Les récoltes sont levées en totalité et le gibier est en état de se défendre.
 Attendre au 29 août, c'est simplement favoriser le braconnage.
 Une pétition, signée de tous les chasseurs de Figeac, sans exception, demandant qu'on revienne sur cette décision, vient d'être envoyée à M. le préfet du Lot qui, nous l'espérons, usera de toute son influence auprès de M. le ministre de l'Agriculture pour que satisfaction soit donnée aux intéressés.
Tribunal correctionnel. — Audience du 14 août. — Félix Leygues, vingt-huit ans, de Saint-Félix, soldat au 24^e colonial, poursuivi pour différents vols ; quinze mois de prison.
 Jean-Pierre Lafraçette, soixante-huit ans, sabotier à Saint-Hilaire-Bessonies, 400 fr. d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.
 Antoine Flays, sans profession, vingt-quatre ans, de Cassagnoux (Cantal), deux jours de prison pour mendicité.
 Louis Brel, cinquante-trois ans, métayer à Saint-Laurent-les-Tours, 25 fr. d'amende pour outrages à la gendarmerie.
 Antoine Cassagne, cinquante-neuf ans, plâtrier à Souceyrac, pensionnaire à l'hospice de Saint-Céré, condamné par défaut à quarante-huit heures de prison pour vol.
 Gérard Serres, cinquante-quatre ans ; Louis Serres, vingt et un ans ; Baptiste Qué, cinquante-huit ans ; Antoine Cavané, soixante-huit ans, cultivateurs à Gorges, coups et blessures volontaires. Le prononcé du jugement est renvoyé au 25 septembre.
 Une condamnation à 50 fr. d'amende pour chasse en temps prohibé.
 Une condamnation à 16 fr. d'amende pour fraudes alimentaires.

Camburac

Fête locale. — On nous prie d'insérer :
 « Voici le programme de la fête qui aura lieu les 21, 22 et 23 août :
 Samedi 21 août. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie.
 Dimanche 22 août. — A six heures du matin, salves d'artillerie ; à sept heures, tour du bourg en musique ; à huit heures, distribution de bouquets et arabes dans les hameaux ; à quatre heures, bal champêtre ; à cinq heures, jeux divers ; à sept heures, tour du bourg en musique ; à huit heures et demie, illumination générale ; à neuf heures, brillant feu d'artifice, embrasement du Puy-de-Faillères ; à dix heures, grand bal de nuit et bataille de confetti.
 Lundi 23 août. — A sept heures, réveil en fanfare ; de huit à onze heures, jeux divers ; à trois heures, course à pied ; à quatre heures, course aux ânes ; à cinq heures, départ du ballon « Le Penquie » ; à six heures, promenade du gâteau offert à la jeunesse par le comité ; à neuf heures, retraite aux flambeaux ; à dix heures, bal de nuit.

Cajarc

Victoire républicaine. — M. Pierre Blanc, candidat républicain, est élu par vingt voix de majorité contre son concurrent, Jean-Louis Besse, candidat libéral.
 La question politique était nettement posée.
 Le résultat que nous avons déjà prévu démontre que Cajarc ne veut pas à la tête de la municipalité le chef de la réaction cajarcoise. Cajarc veut marcher avec le progrès et se débarrasser de tous ces gens de recul, ennemis des réformes sociales.
 Le résultat est d'autant plus significatif que d'une majorité, les réactionnaires deviennent minorité. Ce n'est pas Besse que les électeurs ont voulu atteindre, car l'élection n'était pas d'homme à homme ; il fallait se prononcer pour ou contre la politique de M. l'adjoint Vernet. C'est donc ce dernier qui est atteint. Les électeurs se sont prononcés. M. Vernet doit savoir ce qui lui reste à faire.

Cadriou

Fête locale. — On nous prie d'insérer :
 La fête locale de Cadriou, qui devait avoir lieu le dimanche 29 août, est avancée, cette année, aux samedi, dimanche et lundi 21, 22 et 23 août.
 Cette fête s'annonce cette année, comme devant être particulièrement brillante, un groupe de jeunes gens de bonne volonté s'est mis courageusement à l'œuvre : il s'est assuré le concours d'un orchestre des mieux choisis. La fête est, de l'avis de tous, assurée d'un plein succès : le programme est des mieux conçus et des plus variés.
 Les étrangers qui voudront bien comme les années précédentes, honorer ces fêtes de leur présence, trouveront un accueil des plus sympathiques.

Toirac

Noyé. — Un terrible malheur vient de frapper M. Larnaudie, maire de

Toirac, conseiller général du canton de Cajarc.
 Son fils unique, âgé de 20 ans, étudiant en médecine à la Faculté de Montpellier s'est noyé dimanche matin.
 Avec trois de ses amis, le malheureux jeune homme avait décidé d'aller de très bon matin prendre un bain dans le Lot. Vers 4 heures du matin, il rejoignit ses camarades, et avec eux se rendit au barrage de Larroque pour prendre un bain-douche.
 Tout à coup le jeune Larnaudie disparut sous l'eau : il était tombé dans un gouffre où l'eau formait un tourbillon.
 Ses camarades ne purent lui porter secours : ils crièrent à l'aide, mais quand les rivaux arrivèrent, il était trop tard. On ne retira de l'eau qu'un cadavre.
 Cette fin tragique d'un jeune homme aimé de toute la population a jeté la consternation dans la région : c'est avec les plus grands ménagements que l'on apprit la cruelle vérité à M. le docteur Larnaudie qui était parti le matin en tournée pour visiter des malades.
 Sa douleur est navrante : c'était son fils unique.
 Dans cette triste circonstance, nous nous associons à la douleur de toute cette famille en deuil, et saluons la dépouille mortelle du malheureux jeune homme enlevé à l'aube de sa vie qui s'ouvrait déjà si belle, si brillante pour lui, nous prions M. Larnaudie et sa famille de recevoir avec nos sincères condoléances, l'expression de nos plus vives sympathies.
 L. B.

Lacapelle-Marival

Comité radical socialiste. — Le comité républicain radical socialiste s'est réuni dimanche dernier 8 août, pour renouveler les membres de son bureau arrivés à expiration de leurs pouvoirs.
 Ont été élus : président, G. Léonard ; vice-président, J. Devèze ; secrétaire, Bennet ; trésorier, H. Lacam ; assesseurs, L. Bedou, L. Nastorg, E. Gassin, Destruel.
 Le comité républicain radical socialiste, réuni à l'occasion du renouvellement de son bureau, applaudit à la formation du ministère présidé par M. Aristide Briand et adresse au gouvernement le témoignage de sa respectueuse sympathie et de son entier dévouement.

Latronquière

Manifestation républicaine. — Les républicains de Latronquière, auxquels s'étaient joints un grand nombre de républicains des communes voisines ont, dimanche dernier, planté un arbre en l'honneur de M. Loubet, élu sénateur. Ils ont voulu ainsi commémorer la victoire républicaine du 8 août et témoigner leur reconnaissance à celui qui n'a pas craint d'affirmer hautement ses idées républicaines et de dénoncer en présence de tous les députés sénatoriaux réunis en congrès à Cahors, la grande utilité de la ligne de tramways St-Céré, Bagnac par Souceyrac et Latronquière.

Saint-Céré

Noyé. — Nous avons annoncé la disparition de Mme Aurizié. Le corps de cette malheureuse qui était malade depuis quelque temps a été trouvé dans la Bave, au-dessus du moulin de Bardet, samedi matin.
 Deux enfants du voisinage qui pêchaient avaient aperçu le corps vendredi dernier, mais ils ne l'avaient dit à leurs parents que tard dans la soirée. Ces derniers prévinrent la famille de la défunte samedi matin.
 Aussitôt MM. Darnis, suppléant du juge de paix ; Doucet, premier adjoint et la gendarmerie ont procédé aux constatations d'usage.
 Le rapport médical rédigé par M. le docteur Laplace, requis pour constater le décès a conclu à un suicide.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Etat civil du 1^{er} au 15 août. — Naissances : Bouyxou Jean-Lucien-Adolphe-Marius, au Moulin-de-Bas. — Salvat Fernand, de Laborie-Grande.
 Mariages : Cazal Emile Joseph, maréchal-ferrant, 25 ans, de Gourdon, et Aussel Angéline, sans profession, 21 ans, de St-Projet Ayryvis Jean chef de service aux automobiles-autobloc, 30 ans, à Bordeaux et Lafon Marie-Elise-Joseph-Françoise Magdeleine, sans profession, 25 ans, de Gourdon. Chapou Jean-Baptiste, professeur, 25 ans, de Gourdon, et Vialard Marie-Augustine, sans profession, 19 ans, de Gourdon.
 Décès : Vargues Raymond, maçon, 73 ans, au Mas-de-Jacques. — Cassan Jean-Louis, cultivateur, 58 ans, à Vernicou, — Cabanel Hélène, sans profession, 83 ans, veuve Escamel, avenue Gambetta, — Bernat Guillaume, cultivateur, 32 ans, à Coupiac.

Mouvement de la population.

— Il ressort du relevé des actes de l'état civil, qu'il a été enregistré au cours du premier semestre 1909, dans les diverses communes de l'arrondissement : 230 mariages, 482 naissances et 740 décès. Les enfants mort-nés sont au nombre de 21 et les divorces au nombre de 2 seulement.

Dans toutes les communes le chiffre des décès l'emporte sur celui des naissances ; la proportion varie cependant

sensiblement dans plusieurs cantons. C'est ainsi que dans le canton de Saint-Germain on compte 40 naissances seulement pour 80 décès, dans celui de Labastide-Murat 43 pour 80, dans celui de Salviac 39 pour 61, alors que dans les autres cantons on compte : Gourdon, 84 naissances pour 114 décès ; Payrac, 41 pour 56 ; Martel, 74 pour 90 ; Vayrac, 38 pour 68, et Souillac, 50 pour 81.
Mordu par un singe. — Vendredi matin, un enfant d'une dizaine d'années, qui s'était trop approché de la voiture d'une ménagerie de passage à Gourdon, a été mordu à la jambe par une guenon. La morsure n'a pas été grave, heureusement. Après un pansement sommaire effectué par M. Dardegne, pharmacien, l'enfant a pu regagner son domicile.
 Afin d'éviter le retour d'accidents semblables, il nous semble que quelques mesures de précaution devraient être imposées aux propriétaires de ménageries. Une barrière devrait pouvoir isoler complètement les animaux du public qui les regardent et empêcher les gamins qui se bousculent pour voir de plus près, d'entrer en contact avec eux. Pour cela, nous faisons appel à la vigilante attention de M. le commissaire de police.

Gramat

Abandonné par sa femme, un garde-pêche se suicide. — Depuis quelque temps, Emile Reminières, âgé de trente-quatre ans, garde-pêche à Montvalent, vivait en mauvaise intelligence avec sa femme. Il y a trois jours, une rupture définitive survint ; Marie Reminières quitta le domicile conjugal. Samedi matin, le garde-pêche alla trouver sa femme et la supplia de reprendre la vie commune : « Si tu n'es pas rentrée à midi, lui dit-il, j'aurai cessé de vivre. » Quelques instants avant midi, les passants purent voir le mari éconduit faire les cent pas devant sa porte, regardant de temps à autre le cadran de l'horloge. Les premiers coups de midi avaient à peine sonné qu'il rentrait chez lui ; quelques moments après, on entendait une détonation. Nul n'eut le soupçon d'un sombre drame qui venait de s'accomplir.
 Dans la soirée, des gémissements prolongés attirèrent l'attention des voisins qui pénétrèrent dans la maison du garde et le trouvèrent étendu, râlant. Il s'était tiré une balle de revolver dans la région du cœur. L'arme lui avait échappé. Il demanda qu'on la lui rendit pour qu'il pût s'achever. Le docteur Mifre, de Martel, fut aussitôt appelé, mais le blessé refusa absolument tous ses soins. Ce ne fut que vers minuit, l'état général de Reminières s'étant affaibli, que M. le docteur Durieu, qu'on était allé chercher, pratiqua l'extraction de la balle, mais il ne put se prononcer sur le blessé dont l'état est très grave.
 Sur la cheminée se trouvaient : un billet, portant ces mots : « Je meurs à midi, comme je te l'avais dit. » Quatre lettres, dont deux adressées à sa femme l'une portant en suscription son nom de jeune fille, l'autre, Mme veuve Reminières, la troisième, pour ses parents, et la quatrième à l'un de ses amis.

Montvalent

Accident. — Un troupeau de moutons appartenant à M. Truffel, propriétaire à Montvalent, s'était engagé sur la voie ferrée. Au lieu dit Terondel, ces animaux furent surpris par le passage d'un train ; dix-huit d'entre eux furent écrasés.

MARCHÉS AUX PRUNES

Villeneuve-sur-Lot, 15 août.
 Le premier marché aux prunes a commencé avec un petit apport de 20 quintaux environ ; petits fruits primeurs, vendus de 10 à 15 fr. les 50 kilos.
 Comme tous les ans, nous donnerons les cours de chacun de nos marchés transmis dès la clôture par télégramme.
 Verteuil (Lot-et-Garonne), 15 août.
 Le premier marché aux prunes sera tenu à Verteuil le vendredi 20 août et commencera, comme les suivants, à 9 heures du matin.
 Verteuil et les communes limitrophes ayant très peu souffert de la chenille et n'ayant pas été visitées par la grêle, MM. les acheteurs trouveront cette année sur notre place de très gros apports de qualité irréprochable.

Chemin de fer d'Orléans

Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.
 Afin de permettre aux Touristes ainsi qu'aux Familles de s'installer sur une des Plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C^o d'Orléans d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 Octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Ligne de Baniens du réseau de l'Etat (anciennes lignes de Baniens de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes pour les Côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).
 Ces abonnements comportent, en outre

du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 Novembre.
 Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en 2^e cl. et de 130 fr. en 1^{re} classe, lorsque la distance pour les parcours (Aller et retour) n'exécède pas 1000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au-delà de 1000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.
 Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.
Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.
1^{er} Billets d'aller et retour individuels. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :
 Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimper, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.
 Réduction de 20 à 40 0/0 suivant la classe et le parcours.
2^e Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ :
 a) Saison de Printemps. — Du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 Juin. Validité : 33 jours, 2 prolongations facultatives de 15 jours moyennant supplément.
 b) Saison d'été. — Du 25 Juin au 1^{er} Octobre. Validité : jusqu'au 5 Novembre.
 Réduction des aller et retour pour les 3 premières personnes, de 50 % pour la 4^e et de 75 % pour la 5^e et les suivantes.
 Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.
 Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.
 En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de 3 personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et à leur retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.
Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE
 Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :
 1^o Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 100 fr. en 1^{re} classe, et 75 fr. en 2^e classe.
 2^o Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 134 en 1^{re} classe, et 0 fr. 09072 en 2^e classe.
Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :
 Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires

entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;
 Le 2^e, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;
 Le 3^e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.
Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.
 La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03 sur éprouve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Un bon conseil de Villeneuve à Cahors

Le récit ci-dessous est un conseil à tous ceux qui souffrent de la même façon que souffrait, d'après sa déclaration Mme Ch. Rollat, Avenue d'Agén, à Villeneuve-sur-Lot, qui nous dit : « J'ai pris pendant un mois les Pilules Foster en suivant exactement les instructions de la notice qui accompagne chaque boîte et je suis maintenant heureusement débarrassée des souffrances et des maux que j'endurais depuis longtemps. Les douleurs me tenaient à la fois dans l'épaule gauche et dans tout le bas du dos. La nuit, j'avais beaucoup de peine à me retourner dans mon lit ; le matin j'étais fatiguée, j'avais des éblouissements et mes articulations étaient si douloureuses que je n'osais faire le moindre effort. Je cherchais de tous côtés inutilement un remède qui put me guérir quand, par hasard, au milieu d'une forte crise on me conseilla de prendre les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliaac, à Cahors. Je n'attendis pas davantage ; bien m'en prit car au bout de cinq ou six jours j'avais obtenu un soulagement très sensible. Bientôt j'étais tout à fait bien et je suis heureuse de faire connaître à mon tour, le précieux remède qui m'a guérie en si peu de temps. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier ».
 Le mal de dos indique la présence d'un excès d'acide urique dans le corps. C'est un poison qui occasionne les affections urinaires, car l'acide urique non seulement engorge les reins, mais encore obstrue les canaux qui vont des reins à la vessie. L'acide urique est la cause principale de la cystite, du rétrécissement, de l'albuminurie, etc. Les Pilules Foster pour les Reins dissolvent cet acide urique et aident les reins à l'éliminer du corps de façon naturelle. On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte ; 19 fr. les six ou franco contre mandat. Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. 16

A VENDRE
 après essai
 Une petite chienne d'arrêt
 CINQ ANS
 Braque français, marron
 Jolie quête, arrêt ferme
 S'adresser à M. GALOU, Institutur à Fontanes-Labenneque (Lot).

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ
 Très léger, en excellent état.
 S'adresser au Bureau du Journal.

LA PHOSPHIODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 15 Août 1909

ESPÈCES	ENTRÉES		RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	DIRECTES	au Marché et à l'abattoir		1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	2.127			0,83	0,77	0,70
Vaches.....	1.095	581	208	0,83	0,75	0,65
Taureaux...	205			0,70	0,65	0,60
Veaux.....	1.804	2.141	81	0,95	0,90	0,75
Moutons...	15.208	6.769	1.455	1,04	1,05	1,00
Porcs.....	4.265	1.757		0,57	0,55	0,50

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

